

Publié le : 27/10/2011

Transmis en préfecture le : 27/10/2011

## **EXTRAIT**

Du Registre aux délibérations Du Bureau de la Communauté

## Réunion du BUREAU du 21/10/2011

Nombre de membres en exercice : 56 Date de la convocation à la réunion : 14 octobre 2011

Sous la Présidence de : M. Michel-François DELANNOY

<u>Présents</u>: (40) M. AISSI, M. AMIELH, M. BAERT, M. BERNARD, M. BOCQUET, M. CACHEUX, M. CAMBIEN, M. CASTELAIN, M. CAUDRON, M. COLIN, M. DEBREU, M. DELABY, M. DELANNOY, M. DELEBARRE, M. DELRUE, Mme DEMESSINE, M. DEROO, M. DERUYTER, M. DURAND, M. ELEGEEST, M. FREMAUX, M. GADAUT, M. GERARD, M. GRIMONPREZ, M. HAESEBROECK, M. HENNO, M. IFRI, M. JANSSENS, M. LOOSVELT, M. OLSZEWSKI, M. PACAUX, M. PASTOUR, M. QUIQUET, M. RABARY, M. SCHARLY, M. TIR, M. VANBELLE, M. VANDIERENDONCK, M. VERCAMER, Mme WILLOQUEAUX.

<u>Excusés</u>: (16) Mme AUBRY, M. BEZIRARD, Mme CULLEN, M. DAUBRESSE, M. DE SAINTIGNON, M. DECOCQ, M. DURAND, M. LEBAS, M. LEDOUX, M. LEPRETRE, M. MUTEZ, M. PARGNEAUX, M. RENARD, M. RONDELAERE, M. VIGNOBLE, M. WATTEBLED.

Délibération prise en application de l'article L. 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à la délibération modifiée n° 08 C 0133 du Conseil de Communauté du 25 avril 2008.

AMENAGEMENT ET HABITAT - ESPACE NATUREL ET URBAIN - ESPACE NATUREL ET VOIES D'EAU

<u>LILLE - Plan Bleu - Site de l'usine élévatoire de Lille - Etude de diagnostic structure, architectural et des sols - Recherche de subvention</u>

Publié le : 27/10/2011 et Transmis en préfecture le : 27/10/2011 Séance du 21/10/2011

AMENAGEMENT ET HABITAT - ESPACE NATUREL ET URBAIN - ESPACE NATUREL ET VOIES D'EAU

## <u>LILLE - Plan Bleu - Site de l'usine élévatoire de Lille - Etude de diagnostic structure,</u> architectural et des sols - Recherche de subvention

Rapport de Mme la Présidente au Bureau de la Communauté : ADOPTE A LA MAJORITE LE GROUPE "METROPOLE COMMUNES UNIES" ET LE "GROUPE INDEPENDANT DES ELUS COMMUNAUTAIRES" AYANT VOTE CONTRE ABSTENTION DE MR DEROO

## Ont signé tous les membres présents

Par délibération n° 09 C 0399, Lille Métropole a décidé de la prise de compétence " Cours d'eau et canaux domaniaux limitée au Canal de Roubaix et à la Marque Canalisée - Mise en place d'une expérimentation et élaboration du Plan Bleu de Lille Métropole ".

Dans le cadre de cette expérimentation en cours de la gestion des voies d'eau décentralisables, l'usine élévatoire, située sur la commune de LILLE, fait partie du périmètre du Plan Bleu de Lille Métropole.

En effet, cette usine construite en 1876 est liée au Canal de Roubaix puisqu'elle comprend des pompes de relevage permettant d'alimenter en eau ce canal en cas de baisse du niveau requis. Ainsi, Lille Métropole a en charge la gestion du bâti du site.

Le bâtiment et les abords ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 31 décembre 1999, y compris les murs de clôture et la rigole d'assèchement (cad TC8).

Lille Métropole va réaliser, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, une étude de diagnostic structure, architectural et de sols sur ce site afin d'être en mesure de considérer la réhabilitation future de ce site.

Cette étude s'élève à 71 640,40 Euros T.T.C., soit 59 000 Euros H.T.

Pour cette étude, une subvention peut être sollicitée auprès de l'Etat ou du Département du Nord dans le cadre de la politique d'aide pour la restauration et mise en valeur des Monuments Historiques, immeubles et meubles avec un cofinancement possible de 30 % du coût prévisionnel de l'étude, soit 17 970 Euros.

Il convient donc d'engager les démarches nécessaires.

En conséquence, il vous est proposé, la commission URBANISME, AMENAGEMENT et VILLE RENOUVELEE DEVELOPPEMENT DURABLE consultée :

- D'autoriser la recherche de subvention auprès des partenaires extérieurs et d'autoriser la signature des documents nécessaires à leur obtention ;

Certifie le caractère exécutoire de cet acte

Pour la Présidente Le 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la Gouvernance

Michel-François DELANN

2

- D'imputer les recettes sur l'opération Déclinaison du Plan bleu - ARU100068, Nature G 1321 et G 1323, Fonction G 824, du budget principal.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte

Pour la Présidente Le 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la Gouvernance

Michel-François DELANNC